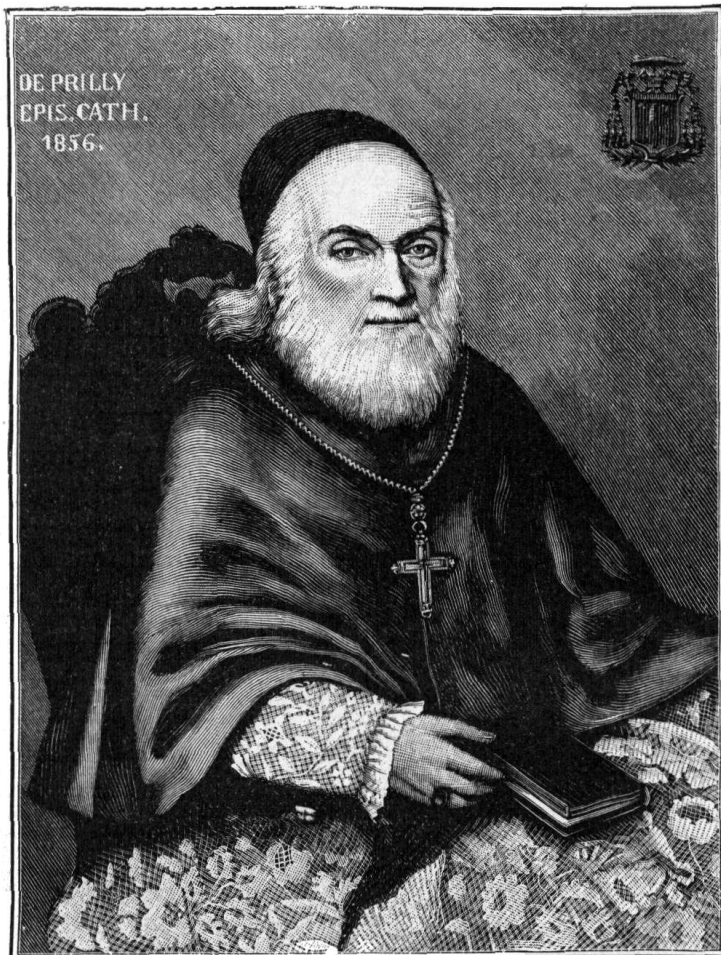


# LES CONTEMPORAINS



M<sup>GR</sup> DE PRILLY, ÉVÊQUE DE CHALONS (1775-1860)

## I. NAISSANCE — FAMILLE — ÉTUDES AU COLLÈGE MAZARIN (1)

« Le 27 octobre 1775, à 6 heures du soir, il m'est né un fils. Il a été baptisé le lendemain 28, à midi, à Saint-Agricol, sous les noms de Marie-Joseph-François-Victor. Mon père et M<sup>me</sup> la comtesse de Villeneuve l'ont tenu sur les fonts de baptême. Dieu veuille le bénir (2). »

Celui qui appelait ainsi les bénédictions

(1) Ce travail est le résumé de la vie de Mgr de Prilly, par M. l'abbé Puisieux, professeur au petit séminaire de Châlons, mort saintement à Jérusalem pendant le pèlerinage de pénitence de 1896.

(2) *Livre de raison* de la famille de Prilly.

de Dieu sur le nouveau-né était Hippolyte Monyer de Prilly, major au régiment de Schomberg-cavalerie; l'enfant qui venait de naître devait être un jour l'évêque de Châlons; il avait pour mère Marie-Rose Mignard, de la famille du célèbre peintre de Louis XIV, Pierre Mignard.

La famille de Prilly, qui ne tarda pas à quitter Avignon pour aller se fixer au modeste château de Roquemaure (1782), était établie depuis nombre d'années dans le Comtat. Elle était de bonne noblesse, mais, avant tout, éminemment chrétienne.

Le père du futur évêque avait autant de religion que de courage, et son fils dira de lui plus tard : « Je sais des gens qui disaient

leur chapelet en allant à la bataille; ce n'est pas de moi, mais de mon père que je veux parler. » (Lettre du 6 janvier 1851.) M<sup>me</sup> de Prilly se montrait digne d'un tel époux. « Ma mère, ô mon Dieu, écrira l'évêque de Châlons, m'avait appris à vous aimer et ne me donnait que de sages leçons et de bons exemples. Pour être bon, je n'aurais eu qu'à l'imiter....., le chemin était tout tracé. »

Ce chemin, Victor de Prilly le suivit toujours et si, pendant sa vie militaire, il parut quelque peu l'oublier, il sut bien vite le retrouver à l'appel de Dieu. A dix ans, le jeune enfant annonçait les plus heureuses dispositions.

Ces nobles sentiments décidèrent les parents à présenter Victor, comme cadet de famille, à la tonsure cléricale. Ils l'envoyèrent ensuite au collège de Tournon, puis réussirent à le faire entrer au collège Mazarin de Paris (1787). C'était la plus célèbre maison d'éducation de France. M<sup>r</sup> de Prilly se souvint toute sa vie de ses professeurs : « Habiles gens, aussi graves que des sénateurs, amis cependant de l'enfance, et qui ne nous faisaient pas trop peur, quoique affublés, la plupart, de leurs immenses perruques. »

Victor de Prilly fit dans cette maison les plus sérieuses études. Il fut obligé de la quitter lorsque la Révolution la ferma (1792). Il resta quelque temps encore à Paris, à l'institut Fleurizelle, et fut témoin des massacres de septembre et de la mort de Louis XVI, sanglants souvenirs que, toute sa vie, l'évêque devait se rappeler et expier, à chaque anniversaire, par la pénitence et le jeûne.

M<sup>me</sup> de Prilly, effrayée des dangers que son fils courait à la capitale, le rappela près d'elle et Victor revint à Roquemaure (1793).

## II. VIE MILITAIRE — MORT DE M. DE PRILLY — CAMP DE BOULOGNE — BRAVOURE ET MODESTIE

Victor de Prilly resta quelques mois seulement dans sa famille. Les excès de la

Convention ayant armé contre elle toute l'Europe, la réquisition permanente et la levée en masse avaient été décrétées. Victor, qui était alors dans toute l'ardeur de sa jeunesse, s'enrôla avec enthousiasme et, sous le commandement de Dugommier, fit ses premières armes contre les Espagnols. Au combat des défilés de la Montagne Noire, il reçut dans ses bras son général blessé à mort.

Après cette glorieuse campagne, Victor de Prilly était nommé adjoint du génie; mais ses fatigues avaient été telles qu'il dut rentrer à Roquemaure, après le traité de Bâle (23 juillet 1795), et s'aliter, en proie à une violente maladie. Il resta dans sa famille les trois années suivantes; il eut la douleur d'y perdre son père.

Ce vaillant officier, destitué des fonctions de général de brigade par la Convention, n'avait pas tardé à exciter par sa conduite courageusement catholique la fureur des révolutionnaires d'Avignon.

Enfermé dans la Glacière de cette ville, il en était sorti pour mourir, pris d'une fièvre maligne que sa dure captivité avait engendrée (1796).

Trois ans plus tard, une nouvelle coalition s'organisait contre la France. Victor de Prilly, malgré les supplications de sa mère, allait rejoindre son frère aîné Hippolyte au 17<sup>e</sup> dragons, commandé alors par Masséna. Il prit part à la fameuse bataille de Zurich, où furent écrasés les Cosaques, qu'il nous représentera plus tard « avec leurs longues barbes et leurs lances qui n'en finissaient pas ».

Après la victoire, une ode fut composée par le jeune soldat; elle était intitulée « Bataille de Zurich ». Masséna la lut, la fit imprimer pour toute l'armée et l'envoya à Paris, où elle obtint un grand succès d'actualité.

L'année suivante (1800), Victor, nommé maréchal des logis, était à Hohenlinden, « cette bataille sous la neige ». La paix d'Amiens vint arrêter son ardeur belliqueuse qui voulait, comme on l'a dit, mettre du canon partout, et courait volontiers au-devant

de la mort. Envoyé à Pont-à-Mousson, le jeune officier fit la connaissance du général de La Coste, dont il devait être, quelques années plus tard, l'aide de camp. Les préparatifs de l'expédition de Boulogne vinrent tirer Victor de son repos et, avec l'espoir d'aller mourir bel et bien à l'abordage de quelque vaisseau anglais, il partit, plein d'entrain, pour une campagne qui ne devait pas avoir lieu.

C'est surtout à ce moment de sa vie que Victor subit le plus sensiblement l'impression du philosophisme railleur qui avait gangrené les mœurs de cette époque. Sans être irréligieux, il aimait à plaisanter, et nous le voyons rire de ces bonnes religieuses qui lui avaient promis, de la meilleure foi du monde, cinq *Pater* et cinq *Ave* contre les Anglais.

Il n'a point trop peur de « mourir sans confession », et, au lendemain d'une victoire, il ne trouve rien de mieux que de « rendre grâces aux dieux protecteurs ».

La grâce du vrai Dieu n'était pas loin.

Victor resta au camp de Boulogne deux années, après lesquelles nous le retrouvons soudain transporté, avec la Grande Armée, en Allemagne, en vingt-quatre jours.

Il était à Ulm, un mois plus tard à Vienne. Les vues de la Providence se manifestaient déjà indirectement sur lui. Un jour qu'il se promenait dans cette dernière ville, une pierre, lancée d'une fenêtre, vint renverser le casque de l'officier, qui s'en trouva quitte pour la peur. Victor, tout indifférent qu'il était, ne put s'empêcher de reconnaître en cette circonstance une merveilleuse protection.

A cette époque, se rattache également le trait suivant, qui nous peint au vif les nobles qualités et le caractère chevaleresque de celui que Dieu allait appeler à lui.

Une nuit, un officier français, seul avec quelques soldats, est surpris par un gros d'ennemis dans une maison isolée. Il va périr; soudain, un secours inespéré arrive; les ennemis sont en fuite. L'officier cherche son sauveur, il a disparu.

Trente ans plus tard, ce même officier,

devenu châtelain au diocèse de Châlons, dans le voisinage de Sézanne, racontait à son évêque cette délivrance et exprimait son regret de n'avoir jamais pu connaître son généreux sauveur : « Je lui aurais donné et je lui donnerais volontiers, disait-il, la moitié de ma fortune. » L'évêque de Châlons ne dit mot.

Seulement, quand le châtelain fut mort, en 1858, il avoua, dans la conversation, que c'était lui qui avait sauvé son ancien compagnon d'armes : « Ce cher ami, disait le prélat, aurait été heureux que je lui révélasse le mystère qui le préoccupait tant. Eh! à quoi bon? Nous ne pouvions être plus amis que nous ne l'étions, et il se serait cru obligé à la reconnaissance à mon égard. Je n'aurais plus été aussi libre avec lui! »

Le 2 décembre, l'immortelle victoire d'Austerlitz était remportée. Victor de Prilly y combattait, mais ce devaient être ses dernières armes; il ne devait plus reparaitre sur les champs de bataille.

### III. L'APPEL DE DIEU — MOINE OU PRÊTRE? AU GRAND SÉMINAIRE — LE SACERDOCE

Huit jours après ce mémorable combat, Victor était nommé aide de camp du général de la Coste; l'officier suivit son chef dans le Frioul, à Udine, que venait de nous donner le traité de Presbourg (1805).

L'avenir s'offrait sous les plus belles apparences au jeune aide de camp, qui, puissamment protégé par son général, recommandé à ses supérieurs par son propre courage et ses nombreux exploits, était en droit de s'attendre aux premiers honneurs. Dieu allait cependant enlever son épée au fier officier, et celui-ci devait consentir avec joie à changer son brillant uniforme pour l'humble soutane du prêtre.

Les premiers symptômes de cette révolution se firent sentir au commencement de l'année 1806; Dieu profitait de l'inaction que lui laissait la paix pour faire comprendre à ce cœur ardent la vanité de la gloire humaine. Victor fut frappé de l'inutilité du

rôle qu'il avait joué jusque-là. Une fois lancé dans ces réflexions, il alla jusqu'au bout et, d'un côté, se sentant plein de force, de l'autre, considérant les misères profondes dont la vie des hommes est remplie, il se décida à employer toutes ses énergies à secourir toutes ces misères.

« Resterai-je spectateur immobile de tant de maux qui nous assiègent, écrit-il? Ne puis-je tirer de mes bras et de mon intelligence un parti honorable? » C'était Dieu qui parlait; cette âme, éprise de dévouement, entendit cette voix, sans trop discerner d'où elle venait : « Je serai hospitalier ou Frère de la charité! »

On le voit, il ne s'agissait point, à cette heure, du sacerdoce, mais bien plutôt de la vie du religieux, de cette vie tout entière consacrée « à faire le bien, à essuyer quelques larmes. » Il y avait plus d'humaine philanthropie que de charité chrétienne dans ces projets; Dieu les épura. Il se servit pour cela de la contradiction : au poste où il était élevé, Victor de Prilly n'en pouvait manquer. Elle vint de toutes parts : de ses chefs hiérarchiques, de ses amis, de sa famille, de l'avenir brillant qui s'ouvrait devant lui. Il n'écouta rien, ou plutôt il n'écouta que Dieu, qui lui parlait alors par la voix d'une de ses sœurs, Victoire de Prilly, religieuse hospitalière d'Avignon.

L'aide de camp, encouragé par les conseils de cette pieuse sœur, quitta Udine et revint en France, bien décidé à se donner à Dieu, mais ne sachant encore quel chemin prendre. Un incident qu'il a plus tard raconté lui-même vint le décider.

Son frère Hippolyte, que nous avons vu servir à l'armée avec lui, était rentré dans ses foyers grièvement blessé. Victor se trouvait en ce moment à Paris, pour achever de se libérer complètement de ses engagements militaires. Il apprend un jour que son frère est au plus mal et qu'on redoute une crise fatale. Sans retarder un instant, il part à cheval, accompagné d'un domestique. Le Rhône, alors grossi par la fonte des neiges, arrête le voyageur. Point de batelier, et les ponts sont rompus par les

flots emportés du fleuve. Que faire? L'officier n'hésite point; après une courte et fervente prière, il se jette à la nage avec sa monture, promettant à Dieu de se faire prêtre, s'il arrive sain et sauf sur l'autre rive. Le passage périlleux s'effectua heureusement; quelque temps plus tard, après un pèlerinage à Notre-Dame de Fourvières, Victor accomplissait son vœu et entra au Grand Séminaire d'Aix-en-Provence. Il avait alors trente-deux ans (1807).

Ce temps de préparation fut consacré aux études et à la prière. Le cœur de l'ancien soldat se dilatait dans cette atmosphère si douce et si calme, tandis que son âme s'ornait des plus belles vertus.

Les premières vacances arrivèrent : l'abbé de Prilly revint à Roquemaure; mais, avant même de se rendre dans sa famille, il entra dans chaque maison du pays, et là, se mettant à genoux, le séminariste demandait pardon des scandales que le soldat croyait avoir donnés autrefois. Tout le monde pleurait.

M<sup>me</sup> de Prilly accourt et le presse de rentrer à la maison : « Laissez, répond-il, laissez, ma mère; j'irai quand ce devoir sera rempli. » Et il continua sa pieuse tournée.

Les années suivantes s'écoulèrent rapidement; la prêtrise approchait. A ce moment, tous les évêques de la région s'étaient rendus au prétendu Concile national que Bonaparte avait réuni contre le Pape, à Paris. Seul, M<sup>sr</sup> Perrier, archevêque d'Avignon, était dans son diocèse. Mais ce prélat était un ancien janséniste et constitutionnel. L'abbé de Prilly préféra passer les Alpes à pied pour se rendre à Turin plutôt que de se laisser ordonner à Avignon.

Le voyage fut pénible; rien n'ébranla le courageux lévite. Le 21 septembre 1811, Victor était prêtre; la cérémonie avait eu lieu dans l'église Saint-Philippe de Turin.

Au sortir du temple, il arriva au jeune prêtre une plaisante histoire. « Certains gens, raconte-t-il, vinrent me consulter pour avoir à la loterie de bons numéros. Cela me fit pitié et j'eus peine à faire comprendre à ces pauvres gens qu'un prêtre avait bien

autre chose à faire que de s'occuper de billets de loterie. Ils furent peu satisfaits de ma réponse et je leur tournai le dos (1). »

Peu de temps après son ordination, M. de Prilly fut appelé par M<sup>r</sup> Perrier, archevêque d'Avignon, pour fonder le Petit Séminaire. C'était une tâche laborieuse. Il fallait un local : l'hôtel Mignard, qui appartenait à M. de Prilly, le fournit ; il fallait des élèves : quelques-uns se présentèrent.

Écoutons le nouveau prêtre nous raconter lui-même ces pénibles débuts :

« Je commençai, écrit-il en 1851, par un Petit Séminaire, ou plutôt par une école composée de huit ou dix enfants, que je tenais dans ma propre maison à Avignon. Ma chaire de professeur se tenait dans une pauvre cuisine ; je n'étais pas savant, j'apprenais le *b, a, ba* à ces pauvres petits et je les faisais épeler ; c'est à quoi consistait toute ma science. Puis vint pour les plus habiles l'*Epitome*. L'Université de ce temps en prit alarme ; le recteur lui-même s'informa de ce qui se passait et vint visiter ma cuisine, me fit comprendre que je serais surveillé. »

Plus qu'à la science, le supérieur s'efforçait de former ses élèves à la piété. Il leur inspirait le plus grand respect pour les églises et on le voyait, au milieu d'eux, revêtu de son surplis, balayer lui-même le sanctuaire. « J'avais mis, dit-il, en dévotion le *saint balai*. » Tous les ans, à la fête de saint Joseph, il conduisait ses élèves à l'hôpital, et là, leur prêchant d'exemple, il leur faisait servir les malades.

Avec un tel maître, la maison ne tarda pas à prospérer. Les élèves montèrent bientôt à 200 ; plusieurs arrivèrent, dans la suite, à de belles situations, et l'évêque aimera à se rappeler, sur ses vieux jours, que M. Giraud, deux fois ministre de l'Instruction, avait été de ses élèves.

Pendant les vacances, M. de Prilly, pour se reposer des fatigues de l'étude, se donnait avec un zèle ardent au ministère

paroissial. Il parcourait les villages, une clochette à la main, pour appeler les enfants au catéchisme. Les traits abondent.

Il apprend qu'un ouvrier cordonnier ne fait point ses devoirs ; il va le trouver :

« Pourquoi, mon ami, ne venez-vous point à la messe ? »

— Hé ! Monsieur, j'ai bien le temps de travailler pour les curés ; est-ce qu'ils me donnent de l'ouvrage, eux ?

— Mon ami, remarquez d'abord qu'en venant à l'église vous travaillez pour le bon Dieu et non point pour les curés..... Mais, s'il vous faut de l'ouvrage, nous allons nous entendre. Vous m'aidez à marcher sur la terre, et, moi, je vous aiderai à marcher vers le ciel. Promettez-moi de remplir vos devoirs et vous serez mon cordonnier jusqu'à ma mort. C'est entendu, n'est-ce pas ? »

Qui fut dit fut fait. Le brave homme, touché de tant de zèle, revint à la religion, et l'abbé de Prilly, devenu évêque, continua de se fournir de chaussures près de l'ouvrier converti.

Dix ans se passèrent au milieu des travaux du Petit Séminaire, et M. de Prilly fut nommé chanoine honoraire par M<sup>r</sup> de Mons, successeur de M<sup>r</sup> Perrier au siège d'Avignon. C'était le premier pas vers les dignités. L'humble supérieur résista vainement et, malgré les réclamations de sa modestie, il lui fallut commander ce camail, qui, disait-il, devait lui peser si fort sur les épaules.

Ce n'était là toutefois qu'un commencement ; Dieu allait l'appeler à de bien plus grands honneurs et à des œuvres bien plus fécondes.

#### IV. L'ÉPISCOPAT — ENTRÉE DANS LE DIOCÈSE DE CHALONS — PREMIERS TRAVAUX

La Révolution française avait complètement bouleversé l'ancienne division religieuse de la France. Le Concordat de 1801, passé entre le pape Pie VII et Bonaparte, remit quelque peu d'ordre dans ce chaos et rétablit une nouvelle circonscription diocésaine. Malheureusement, cette division était

(1) *Lettres de M<sup>r</sup> de Prilly* (Martin frères, Châlons, 1887). — Petit billet du 21 septembre 1850.

trop incomplète : cinquante sièges seulement avaient été rétablis.

En 1822, un acte concordataire éleva ce nombre à quatre-vingts. Le diocèse de Châlons, réuni jusque-là à celui de Meaux et ensuite à celui de Reims, se trouvait ainsi relevé. M<sup>gr</sup> de Clermont-Tonnerre, alors archevêque de Toulouse, en avait été le dernier titulaire et avait été forcé par la Révolution de quitter son siège en 1794.

Sur ces entrefaites, deux prêtres d'Avignon se trouvaient à Paris, où ils allaient solliciter quelques subsides du gouvernement pour une nouvelle édition des Saints Pères, qu'ils entreprenaient de livrer au public. Ils s'ouvrirent de leurs projets à M<sup>gr</sup> Frayssinous, alors ministre des Cultes. Celui-ci loua fort leur dessein et leur demanda :

« Vous qui vous occupez de rééditer les œuvres des saints, ne pourriez-vous point nous trouver quelques saints vivants ? Vous n'ignorez pas que le roi vient de rétablir bon nombre de sièges épiscopaux ; pour les occuper, il nous faut des saints. »

Les prêtres citèrent deux noms : celui d'un vicaire général qui était parvenu d'une modeste condition à un certain degré de fortune, et celui de M. de Prilly, supérieur du Petit Séminaire, qui, d'une assez belle situation, s'était presque ruiné par ses bonnes œuvres et ses charités.

Le ministre, à cette réponse, réfléchit quelques instants, puis reprit : « Au fait, dit-il, j'aime mieux les saints qui se ruinent que les saints qui s'enrichissent. » Quelques jours plus tard (7 avril 1823), l'abbé de Prilly était nommé à l'évêché de Châlons.

Moins que personne, le supérieur du Petit Séminaire ne se doute de ce coup imprévu. Il est en train de faire sa classe quand on lui apporte le pli qui contient l'ordonnance royale. Il l'ouvre et pâlit. Aucun des élèves ne peut soupçonner ce grave événement, car le maître continue, malgré son émotion, la leçon commencée. Quand elle est finie, ne pouvant plus contenir son trouble, il se rend à la chapelle et se jette aux pieds du Saint-Sacrement.

M. de Prilly était trop modeste pour accepter de lui-même une si honorable et si lourde charge. Aussitôt il part à pied pour Aix, puis pour Viviers ; il veut consulter des ecclésiastiques éminents en qui il a pleine confiance. Ce n'est que sur leur ordre formel qu'il se décide enfin à envoyer son consentement à M<sup>gr</sup> Frayssinous.

L'humble supérieur ne changea rien à sa vie accoutumée ; il termina l'année scolaire avec ses élèves. Quand les vacances furent arrivées, il songea à se préparer plus immédiatement à son sacre et vint à Viviers, au Grand Séminaire, pour y faire ce qu'il appelait son *noviciat*. Il s'efforçait d'y amasser, écrivait-il, « provision de grâces et de bénédictions spirituelles pour les répandre ensuite sur tout le troupeau ».

Au mois de décembre 1823, le noviciat était terminé ; l'abbé de Prilly se rendit à Paris, pour une dernière retraite, au Séminaire des Missions étrangères. Pendant ces derniers jours, il composa cette admirable *Note sur mon entrée dans le diocèse et à Châlons*, qu'il accomplit mot par mot, et que nous voudrions reproduire en entier (1) :

« Étant arrivé dans la première paroisse du diocèse, y dit-il, et en mettant le pied sur son territoire, je descendrai de voiture avec ceux qui m'accompagneront et me mettrai à genoux pour demander à Dieu sa bénédiction pour tout le diocèse de Châlons. Je baiserais ensuite la terre en me prosternant, considérant cette action comme le premier signe de tendresse donné à l'Église de Châlons que je vais prendre pour épouse et la sanctifiant, en quelque sorte, par ce saint baiser.

» Je continuerai ensuite mon chemin et, en entrant dans la paroisse, j'irai adorer le Saint-Sacrement. J'embrasserai avec charité M. le curé, embrassant ainsi dans sa personne tout le clergé du diocèse. »

Cependant tout était prêt pour le sacre ; il eut lieu dans l'ancienne chapelle du Séminaire de Saint-Sulpice (18 janvier 1821).

(1) Voir la *Vie de M<sup>gr</sup> de Prilly* (Martin frères, Châlons, 1887), par l'abbé PUISREUX, p. 112-113.

Quelques jours plus tard, M<sup>sr</sup> de Prilly prit le chemin de son diocèse. Avant de s'éloigner de Paris, sa charité eut l'occasion de se manifester merveilleusement.

Ce nouveau saint Martin, rencontrant un jour un pauvre transi de froid, se dépouilla de son propre manteau, en revêtit les épaules du mendiant et lui donna en surplus tout le contenu de sa bourse.

L'entrée dans le diocèse eut lieu comme l'évêque l'avait réglé. A peine arrivé, le pasteur se mit à l'ouvrage qui, certes, ne manquait pas. Tout était en désordre : les églises réduites au plus extrême dénuement ; les esprits en proie à la division et au trouble.

Le nouvel évêque comprit la situation et commença la lutte résolument. Son premier soin fut de visiter son diocèse dans une de ces tournées pastorales qu'il renouvela si souvent et qui laissaient au cœur des populations de si durables souvenirs. La pluie, le mauvais temps, les chemins impraticables, rien ne l'arrêtait ; et, sur son passage, comme pour le récompenser, Dieu faisait reflourir la religion.

Il y avait à peine quelques mois que l'abbé de Prilly avait été sacré évêque de Châlons, que Dieu lui enlevait sa mère. Cette sainte femme mourut en chantant l'*Alleluia*, et son fils, à la nouvelle de cette douce fin, retint ses larmes pour ne laisser échapper de ses lèvres que ce remerciement au Seigneur : *Deo gratias*.

Les années suivantes furent laborieusement employées. La reconstitution du chapitre, la fondation du Grand Séminaire, les retraites, les missions, furent les œuvres principales auxquelles s'adonna l'évêque. Il eut également à lutter contre les derniers prêtres assermentés, qui, avec une invincible opiniâtreté, résistaient à la charité de leur évêque. Celui-ci se vit forcé d'user de son autorité ; il frappa d'anathème et d'interdit ces malheureux rebelles. « Toute la secte, écrit-il, s'est déchainée contre moi et n'épargne ni les outrages ni les menaces. » Ces menaces allèrent fort loin, mais le prélat fut inébranlable, et triompha enfin de toutes les résistances.

## V. MGR DE PRILLY ET L'ÉTAT — LUTTES POUR L'ENSEIGNEMENT — RÉVOLUTIONS DE 1830 ET DE 1848

L'instruction chrétienne de l'enfant est un des plus puissants moyens de conserver la foi dans les âmes. Aussi voyons-nous de tout temps l'Église, jalouse de ses droits, revendiquer avec une infatigable persévérance la liberté de son enseignement.

M<sup>sr</sup> de Prilly fut, en notre siècle, un des plus ardents champions de cette lutte, et son nom peut tenir une place d'honneur à côté de ceux des Ravignan, des Dupanloup, des Louis Veuillot, des Montalembert.

Au moment où il prenait possession de l'évêché de Châlons, l'ordonnance du 8 avril 1824 retirait à l'Université le monopole exclusif de l'instruction primaire que lui avait conféré l'Empire. Les évêques étaient de nouveau admis à exercer leur surveillance dans les écoles. M<sup>sr</sup> de Prilly en profita, et nous le voyons, aux débuts de son épiscopat, appeler les Frères de la Doctrine chrétienne, ouvrir et bénir de nouveaux établissements.

Malheureusement, cette liberté de l'Église ne dura que peu de temps. Le gouvernement de Charles X, épouvanté par les clameurs des libéraux, publia à deux reprises (avril-juin) les fameuses ordonnances de 1828. C'était une révolution : l'école primaire échappait complètement aux évêques ; les Petits Séminaires surtout étaient atteints.

Tous les évêques de France protestèrent dans un mémoire signé de M<sup>sr</sup> de Clermont-Tonnerre, doyen de l'épiscopat. M<sup>sr</sup> de Prilly s'unit à cette unanime protestation. Il fit plus encore. Il écrivit au ministre en termes fermes et hardis. On lui fit redouter les suites d'un pareil langage. « Je n'ai pas voulu cependant en rabattre un mot, écrit-il à sa sœur, me souciant peu de plaire aux hommes, et étant décidé à faire uniquement mon devoir. » (Lettre du 14 juillet 1828.)

Mais cette lutte n'était qu'un combat d'avant-garde. La Révolution, victorieuse sur ce point, préparait ses batteries ; les journées de 1830 éclatèrent soudain. A Châ-



lons, une voiture pavoisée de drapeaux tricolores vint apprendre l'émeute et jeter le trouble dans la ville.

Le 1<sup>er</sup> août, la lie de la populace se rue sur l'évêché; M<sup>sr</sup> de Prilly n'a que le temps de se mettre en sûreté. Le Grand et le Petit Séminaires subissent les mêmes violences; le Petit Séminaire surtout est l'objet des fureurs révolutionnaires : « Vous serez grillés, vous serez grillés ! » criait-on aux élèves pendant leurs promenades. Cette menace fut mise à exécution et, le 11 novembre, le feu prenait dans les dortoirs; de prompts secours empêchèrent seuls une catastrophe, mais la maison dut être fermée quelques jours plus tard.

C'est au milieu de ces attentats que de nouveaux décrets vinrent rappeler aux évêques l'observation des lois de 1828 concernant les Petits Séminaires. L'indignation souleva le prélat. « J'ai reçu, répondait-il au ministre, le soir même de l'incendie du 11 novembre, j'ai reçu la circulaire que votre prédécesseur m'a adressée. On nous annonçait qu'on tiendrait rigoureusement la main à l'observation des ordonnances.... Notre maison est en feu. Je suis fâché de n'avoir point en ce moment à faire d'autre réponse. »

Au milieu de ces troubles, Louis-Philippe qui, de lieutenant général avait été proclamé roi des Français, passa dans la ville de Châlons. Il parcourait les provinces de l'Est, cherchant à les pacifier. L'évêque, toujours fidèle à Charles X, voulait éviter la rencontre de son successeur; on le retint. « Je me suis borné, écrivait-il, pour toute harangue, à lui demander en faveur de la religion paix et liberté. Il a répondu à ces deux mots d'une manière convenable. »

Les luttes n'étaient point finies. La liberté d'enseignement devait susciter de nouveaux combats, auxquels M<sup>sr</sup> de Prilly allait prendre une part non moins glorieuse. Si les attaques franches et découvertes avaient cessé pour un temps, la haine continuait en dessous son œuvre lente de destruction. Tous les professeurs universitaires de l'époque étaient imbus des idées nouvelles

du philosophisme contemporain des Jouffroy, des Cousin et autres. Les évêques comprirent le danger et, comme toujours, M<sup>sr</sup> de Prilly fut à la tête du mouvement.

« Un cas est proposé, disait-il, c'est celui d'un principal de collège (il s'agissait du principal de Vitry-le-François, au diocèse même de Châlons), qui ne croit pas en Dieu et qui est rationaliste, panthéiste, etc., tout ce qu'il vous plaira, mais qui veut avoir des élèves le plus qu'il se peut; car c'est toujours là l'important. Comme, dans le pays qu'il habite, il n'a affaire qu'à des familles qui tiennent à faire élever leurs enfants dans les principes de la religion catholique, pour les contenter et pour que personne n'ait le moindre petit mot à dire, il se pourvoit d'un aumônier.... Puis, sous le manteau de celui-ci, il débite ses belles doctrines, dans un cours de philosophie qu'il fait lui-même très sagement.

» Qui pourrait se plaindre? Les élèves vont à la messe deux fois par semaine, ils assistent au catéchisme de l'aumônier, ils se confessent comme bien d'autres; ils font leur Première Communion, jusque-là que le principal a assisté à la cérémonie, en a été enchanté et en a éprouvé, à ce qu'il a dit, *les plus délicieuses émotions*.

» Que fera cependant l'autorité?.... On fera ce que dit M. le cardinal archevêque de Lyon, on supprimera l'aumônier, qui n'est là qu'un prête-nom.... »

Et il termine par un coup droit à l'Université : « Il ne vous plaît pas d'être catholique, et à nous il ne nous plaît pas de mettre le pied dans vos établissements. Pourquoi deux enseignements dans une maison? Si c'est le vôtre qui doit prévaloir, que ne le dites-vous? A quoi bon nous faire jouer dans vos collèges un rôle qui ne nous convient nullement? C'est nous rendre ridicules; et vous, c'est dire assez clairement : nous ne sommes que des hypocrites, des hommes à qui il faut de l'argent.... Je sais qu'il y a des exceptions (1). »

Le 8 novembre 1843, cette courageuse

(1) Lettre à l'Univers du 23 octobre 1843.



lettre était condamnée comme d'abus, ce qui ne fit qu'augmenter la sympathie et la vénération dont son auteur était déjà si pleinement entouré.

L'abbé Combalot (1), ayant été condamné à quinze jours de prison et 4000 francs d'amende pour son *Mémoire adressé aux évêques de France et aux pères de famille sur la guerre faite à l'Église et à la société par le monopole universitaire*, l'évêque de Châlons lui adressa immédiatement une lettre de félicitations qui, rendue publique, sans que l'auteur fût consulté, excita à la Chambre les plus furieuses colères.

M<sup>sr</sup> de Prilly ne s'en émut pas et, peu après, il écrivait à M. Villemain lui-même une lettre magistrale, dans laquelle il démontrait au ministre l'injustice des propositions qu'il avait faites à la Chambre, sur la restriction de l'enseignement libre. Cette éloquente protestation mérita à son auteur un nouvel avertissement : les pouvoirs publics n'aimaient point à se voir ainsi convaincus d'injustice.

Cependant, la Révolution de 1848 approchait. « Quoique le ciel fût gros de nuages depuis longtemps, on ne s'attendait pas à de tels renversements, à ces chutes de trône, à ces grandes commotions de tous les peuples; Dieu, toujours infiniment sage dans ses desseins, voulut, cette fois, faire les choses en grand (2). » C'était la punition, c'était aussi le salut. La loi franchement catholique de 1850 devait sortir des ruines du trône de Louis-Philippe.

La nouvelle révolution ne fut point, en effet, si hostile à la religion que tout d'abord on eût pu le craindre; l'accord se fit entre le clergé et le peuple. A Châlons, M<sup>sr</sup> de Prilly fut appelé à bénir l'arbre de la liberté, invitation qu'il accepta. Tout resta calme dans le diocèse, et l'évêque félicita « ces populations entières précédées de leur curé, qui se rendaient au lieu des élections et marchaient ensemble comme une famille de frères. (Petit billet, 28 avril 1848.) »

Pendant que la monarchie de Juillet croulait en France, un autre trône, celui-là plus sacré et inviolable, était sapé par l'enfer et ses suppôts. La République avait été proclamée à Rome (8 février 1849), et le Pape était en exil à Gaëte. Quand M<sup>sr</sup> de Prilly apprit que le général Oudinot (1), à la tête des troupes françaises, avait réduit les insurgés romains à capituler et réintégré le Pape dans ses États, il ne put contenir sa joie et il écrivit une lettre de félicitations et d'actions de grâces au général vainqueur.

M<sup>sr</sup> de Prilly attribuait au prince-président cette heureuse action de la politique française; dans un discours qu'il lui adressa à l'inauguration d'une ligne de chemin de fer, à Épernay, il ne put s'empêcher de le féliciter et de « lui dire des tendresses », comme il le rapporte en son pittoresque langage.

Malheureusement, l'espoir que concevait l'évêque de ce nouveau chef d'État n'était pas sans quelque crainte et, peu de jours après, il était profondément désillusionné par l'étrange lettre du prince à Edgar Ney.

Néanmoins, il n'oublia jamais les services rendus et il sut, en toute occasion, en témoigner à l'empereur sa reconnaissance. Celui-ci y fut sensible et, dans un second voyage qu'il fit à Châlons, « la foule remarqua avec attendrissement qu'il s'occupait beaucoup du saint vieillard et qu'il soutenait avec une prévenance respectueuse ses pas chancelants (2) ». La bienveillance du prince ne s'arrêta pas là; par un décret du 14 août 1852, M<sup>sr</sup> de Prilly était élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur.

## VI. M<sup>sr</sup> DE PRILLY ET L'ÉGLISE — VOYAGES EN AFRIQUE, EN BELGIQUE, A ROME

M<sup>sr</sup> de Prilly avait à cœur la gloire extérieure de l'Église, l'éclat de ses cérémonies, la magnificence de son culte. Dans son diocèse, il fit tous ses efforts pour relever l'antique splendeur des offices; il fut à cet

(1) Voir les *Contemporains*, n° 166.

(2) Petit billet du 7 avril 1848.

(1) Voir les *Contemporains*, n° 119.

(2) Abbé PUISIEUX, *Vie de M<sup>sr</sup> de Prilly*.

effet l'un des plus ardents défenseurs de la liturgie romaine, qu'il ne parvint à rétablir que, sur la fin de sa vie, en 1854.

A l'extérieur, l'évêque de Châlons tint également à honneur de rehausser de sa présence les pompes de l'Église. Deux fois il entreprit un long et pénible voyage pour concourir au triomphe public de la religion.

En 1842, les reliques de saint Augustin étaient ramenées solennellement de Pavie, où elles étaient honorées depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, à Hippone, patrie du saint docteur, dont le siège épiscopal venait d'être rétabli par Grégoire XVI. M<sup>gr</sup> Dupuch, évêque d'Alger, avait invité les évêques de France à cette translation. M<sup>gr</sup> de Prilly répondit à son appel, et, au mois d'octobre 1842, six évêques français, dont le plus âgé était l'évêque de Châlons, s'embarquaient avec les saintes reliques, à bord du *Ténare* et du *Gassendi*.

En pleine mer, on s'arrêta en face de la Sardaigne, pour célébrer un office solennel devant cette île qui avait eu, avant Pavie, l'honneur de garder les restes de saint Augustin. Après l'office, on pria M<sup>gr</sup> de Prilly de donner la bénédiction avec la relique. L'évêque, dans une soudaine inspiration de patriotisme, se tourna vers les côtes de France et, commençant par bénir les rivages disparus de notre patrie, ils'écria d'une voix forte : « A la France ! A la France ! » Tous les matelots, émus, répondirent avec enthousiasme : « A la France ! A la France ! » et la bénédiction s'acheva par les rivages de Sardaigne et de Sicile.

Quatre ans plus tard (1846), le désir de procurer le triomphe de l'Église entraîna de nouveau M<sup>gr</sup> de Prilly loin de son diocèse. Il se rendit en Belgique, à Liège, où se célébrait le sixième centenaire de l'institution de la fête du Saint-Sacrement. Les cérémonies furent splendides et dignes du grand mystère qu'on célébrait.

Cependant, au milieu de ces pieuses fêtes, on apprit que le pape Grégoire XVI était mort (1<sup>er</sup> juin 1846) ; quinze jours plus tard, on apprenait l'élection de son successeur, Pie IX.

M<sup>gr</sup> l'évêque de Châlons avait depuis

longtemps le désir de se rendre à Rome. L'année suivante, il se résolut à faire le voyage et partit pour la Ville Éternelle, le 4 février 1847.

A peine arrivé, le vénérable pèlerin faillit être asphyxié par un réchaud de charbon que, selon la coutume italienne, on avait, à cette époque de froid, placé dans sa chambre. Sa santé, fortement ébranlée par cet accident, ne lui permit de se présenter à l'audience pontificale que deux semaines plus tard.

« J'ai vu le Pape, écrit-il après cette audience, j'ai vu ce saint, ce vénérable et aimable Père, j'ai vu la merveille de Rome que je cherchais, c'est lui que je voulais voir, et pour qui je serais allé, s'il l'eût fallu, jusqu'aux extrémités du monde.... (1) »

L'évêque de Châlons quitta Rome le 8 avril, débarqua à Marseille, passa par Avignon, où il revit sa sœur Victoire, et rentra dans son diocèse.

#### VII. M<sup>gr</sup> DE PRILLY ET SON DIOCÈSE — SAINT-MEMMIE — CONCILE DE SOISSONS — ÉVÊQUE ET ENFANTS DE CHŒUR

L'ancien supérieur du Petit Séminaire d'Avignon avait gardé un trop excellent souvenir des années passées au milieu de ses jeunes élèves pour ne pas reporter aux séminaristes châlonnais l'affection qu'il avait vouée à ses premiers enfants. Aussi, une des œuvres les plus laborieuses et les plus aimées de son épiscopat fut la fondation d'un Petit Séminaire, à Saint-Memmie, aux portes de Châlons.

Supprimé depuis la Révolution jusqu'en 1819, le Petit Séminaire avait été, à cette époque, rétabli à grand'peine par M<sup>gr</sup> Fau-doas. Une demeure de la rue de l'Ancien-Monde s'était ouverte aux jeunes élèves ; cette fondation était plus qu'insuffisante.

Des dons généreux vinrent en aide à M<sup>gr</sup> de Prilly et, en 1837, les travaux purent enfin commencer. En quatorze mois, tout fut achevé, tant les fidèles mirent de zèle à

(1) Cité par l'abbé PUISEUX.

répondre à l'appel de leur évêque et, il faut le dire aussi, tant on avait hâte d'ouvrir à ses hôtes les portes de la nouvelle demeure. Cette hâte faillit devenir funeste; la précipitation de l'entreprise nuisit à sa solidité et, pour être luxueux et grandiose, le Petit Séminaire ne semblait pas moins destiné à une ruine prochaine. M<sup>sr</sup> de Prilly n'avait plus de ressources; il s'était engagé une première fois pour 60 000 francs; c'était plus déjà que n'en pouvait supporter sa modique fortune. Dieu vint à son aide: un des vicaires généraux, M. Loisson de Guinaumont, prit à sa charge la nouvelle maison jusqu'au jour où, avec un admirable désintéressement, il la rendit au diocèse dans les meilleures conditions.

Les petits séminaristes avaient un toit désormais, ou, comme racontait l'évêque, « les oiseaux avaient leur cage », et cette cage était splendide. C'était justice, car on ne niche pas les oiseaux dans quelque coin obscur, « on les met dans un treillis élégant, doré quelquefois, garni de sucre et de biscuit et tout entouré de feuillage ».

Cet insigne bienfait accrut l'affection du pasteur pour la partie la plus chère de son troupeau, et la reconnaissance des enfants pour leur Père vénéré. L'évêque, d'ailleurs, avec une délicatesse de cœur exquise, savait se faire aimer de ces jeunes âmes et saisissait mille petites occasions dans lesquelles, d'un mot, d'un léger cadeau, il se gagnait leur affection.

Chaque année, lui-même prononçait le discours de la distribution des prix. Il leur disait des choses charmantes avec cette bonhomie paternelle qui avait en elle du saint François de Sales et pour le cœur et pour le style. Ce jour-là, c'était « le temps de rire », et l'évêque savait attirer ce bon sourire de l'affection et de la joie chrétienne sur tous les visages de ces enfants.

M<sup>sr</sup> de Prilly éprouvait le besoin de ces fêtes intimes, pour se reposer des labeurs de son administration. Il n'y avait qu'un jour dans l'année pour rire; les autres étaient donnés à la peine et à la fatigue.

Nous avons vu la révolution de 1848 se

montrer, par une exception peu commune, favorable à la religion et à l'Église. De pareilles faveurs étaient trop rares pour qu'on se montrât ingrat envers Dieu qui les ménageait, en négligeant d'en profiter.

Le clergé de France, depuis de longues années, de longs siècles même, ne tenait plus de Conciles provinciaux: cette abstention était un des fruits du gallicanisme, qui avait fait ainsi bon marché des prescriptions du Concile de Trente. Il fallait revenir aux vieilles coutumes, qui étaient les bonnes, étant celles que les Canons réglaient et que le devoir imposait. Pie IX, présentant ce mouvement de résurrection, avait invité les évêques de France à se souvenir des anciennes règles; le mouvement, ainsi favorisé par le calme des temps et dirigé par la main du Pontife suprême, entraîna tout l'épiscopat, et bientôt les Conciles se multiplièrent.

M<sup>sr</sup> Gousset, archevêque de Reims, donna l'exemple un des premiers; le 10 octobre 1849, il réunissait à Soissons ses suffragants, les évêques de Châlons, de Beauvais, de Soissons, d'Amiens. Aux décrets dogmatiques et moraux, les prélats joignirent la condamnation des principales erreurs modernes: matérialisme, panthéisme, athéisme. Le Concile terminé, les actes furent immédiatement expédiés à Rome, pour y recevoir la confirmation infailible du Chef de l'Église.

L'évêque de Châlons avait eu sa large part dans leur rédaction; de retour en son diocèse, il se hâta de mettre en application les décrets promulgués. Trois ans après (1853), il eut le regret de ne pouvoir assister à un nouveau Concile tenu à Amiens; ses forces ne lui permettaient plus pareils travaux, la vicillesse était venue.

M<sup>sr</sup> de Prilly avait alors soixante-dix-huit ans; sa santé s'affaiblissait chaque jour et trompait son zèle; sa vie publique s'achevait lentement. Et pourtant, ce vieillard qui s'éteignait si noblement était encore plein d'ardeur, de dévouement. Une œuvre consolante charmait ses vieux jours et alimentait cet insatiable besoin de se donner, qui est le propre des grandes âmes.

Les enfants avaient été l'objet des premiers soins du jeune prêtre; les enfants avaient occupé le cœur du pasteur dans la maturité de l'âge; les enfants devaient entourer de leur fraîche couronne le vieillard, comme une jeune famille entoure son aïeul aux cheveux blancs. Nous voulons parler de la maîtrise de la cathédrale.

L'évêque commença, ainsi qu'il avait fait pour Saint-Memmie, à bâtir un local; il y mit 40 000 francs de sa bourse et fit de cette œuvre la consolation et le charme de ses derniers jours.

Rien n'égale la tendresse de ce père pour les enfants de sa vieillesse. Cet octogénaire avait retrouvé un cœur de vingt ans pour aimer « ces petits anges ». Il y eut parfois entre ce vieillard et ces benjamins des scènes charmantes que l'évêque raconte avec sa fine simplicité. Écoutez plutôt :

« On est édifié de les voir; ils ont de petits visages pleins de santé et de fraîcheur, et ils s'acquittent de leurs fonctions de façon à ne nous laisser rien à désirer; nous les choyons aussi beaucoup, ce sont nos petits bijoux, et, comme on dit, des enfants gâtés. Quand ils viennent, chacun à leur tour, tous les dimanches, prendre mon morceau de pain bénit, qui est le plus gros et des mieux choisis, celui à qui revient cette aubaine se met à genoux devant moi et, après avoir reçu sur la bouche le signe de la croix, il se retire fort content et met sa portion dans sa poche. Tout cela a un petit air d'innocence enfantine qui me plaît et qui m'édifie (1). »

Ce que le bon vieillard voit surtout dans ces enfants, ce sont les bonnes qualités qui sont en germe dans leur âme et qu'il s'agit de faire croître et grandir; ce sont leur piété, leur innocence, leur bonne tenue. « Je les regarde comme de petits saints, puisqu'ils s'emploient tous les jours à chanter les louanges de Dieu, ce qu'ils font très bien, d'une manière fort agréable et avec beaucoup de modestie. »

On comprend avec quelle ardeur M<sup>sr</sup> de Prilly était aimé de ces enfants. Chaque

année, la fête du Père bien-aimé mettait en joie toutes ces jeunes âmes. Ils chantaient, avec entrain et à-propos, à leur père nourricier, ces jolis vers, expression délicieuse de leur naïve reconnaissance :

Saint Joseph n'est pas mort, comme on semble le croire; Il est, depuis trente ans, évêque de Châlons (1)!

#### VIII. CARACTÈRE DU PRÉLAT — LE CHOLÉRA « SANCTIFIEZ LE DIMANCHE »

Cette biographie serait incomplète si, après avoir étudié l'homme d'action, l'homme public, nous ne consacrons pas quelques lignes à l'homme privé, au saint.

La grandeur de ce caractère est toute dans la grandeur de la foi. L'évêque avait cette foi simple des petits enfants, cette foi pratique des cœurs aimants, qui ne discute pas, qui ne trouve rien de petit ni de futile, parce que tout vient de Dieu ou tend à Dieu. A Avignon, nous l'avons dit, M. de Prilly balayait lui-même la chapelle de son Séminaire; plus tard, il aura à cœur la décence des églises de son diocèse; ce sera sa recommandation familière à ses curés.

Dans la prière, son recueillement était tel qu'un peintre put un jour reproduire les traits de l'évêque sans que celui-ci s'en aperçût (2).

Une telle foi engendrait une immense charité : M<sup>sr</sup> de Prilly n'oubliait personne près de Dieu; il n'oubliait surtout personne dans ses bonnes œuvres. D'une fortune personnelle modeste, M<sup>sr</sup> de Prilly savait s'ingénier pour venir en aide à toutes les misères. « Que de fois mon père m'a dit dans le cours de mes études : « Travaille, si tu veux avoir du pain, je n'ai point de fortune à te laisser. » C'était vrai, et pourtant son industrieuse charité trouva des sommes énormes, soit pour la cathédrale, soit pour la maîtrise, soit pour le Petit Séminaire.

Sa porte était ouverte à l'infortune à toute heure du jour; jamais un malheureux

(1) Abbé Puisieux, *Vie de M<sup>sr</sup> de Prilly*, p. 386.

(2) Le portrait que nous reproduisons en tête de cette biographie fut pris en ce moment. Depuis quelques années, M<sup>sr</sup> de Prilly laissait croître sa barbe.

n'était importun. Quand il n'avait plus rien, l'évêque se dépouillait du nécessaire.

Un jour, le valet de chambre du prélat ne trouve plus une paire de souliers tout neufs que son maître vient de recevoir. Le domestique s'informe :

« — Vous les avez donnés, Monseigneur ?

— Oui, mon ami.

— C'étaient vos plus beaux !

— Et devais-je donner mes plus vieux ?

Ne faut-il laisser aux pauvres que ce qui ne leur peut être d'aucune utilité ! »

En hiver, quand il fait froid, le premier soin du pasteur est de faire distribuer des fagots aux indigents. Il va lui-même, une lanterne à la main, visiter les demeures les plus abandonnées, et on l'a vu, dans maintes circonstances, emporter jusqu'à la couverture de son lit pour la donner à de pauvres gens.

Plein de charité pour autrui, l'évêque n'acceptait rien pour lui-même. Il couchait sur un lit de sangle ; sa chambre avait toute l'austère simplicité de la cellule d'un religieux. Sa table était excessivement frugale, son vêtement plus modeste encore. Il fallait user des plus ingénieuses adresses pour lui renouveler les effets dont trop souvent sa charité l'avait dépouillé.

Un jour on vient lui dire : « Monseigneur, il y a dans la ville quelqu'un de bien pauvre qui aurait grand besoin d'un gilet.

— Vite, faites-en faire deux. »

Les gilets sont commandés ; on les lui apporte ; il paye.

On découvre alors la ruse : « Monseigneur, le pauvre, c'est vous-même, vous n'aviez plus un seul gilet. »

Le bon évêque, pris au piège, est bien obligé d'accepter.

Tout était toujours trop beau pour M<sup>gr</sup> de Prilly ; il se jugeait si peu de chose ! son humilité était à la hauteur de sa charité et les traits pourraient se multiplier à l'infini. Citons-en un entre mille ; c'est le prélat lui-même qui parle :

« Un très bon mot me fut dit un jour par un ivrogne. Ce bon homme me voyant passer : « C'est là un évêque, dit-il, c'est là

» un évêque ! » Au fond du cœur, je le remerciai d'une observation qui, en réalité, était si sage, et me donnait tant à penser. »

Une autre fois, l'évêque passait au Séminaire d'Amiens incognito. Il a grand soin de ne point se découvrir et de laisser croire qu'il est un simple ecclésiastique, tout heureux d'échapper ainsi aux honneurs qui sont dus à son rang. Mais bientôt tout est connu : autant le modeste prélat avait voulu rester ignoré, autant on lui fit d'honneurs. « Quand on sut, dit-il, que c'était un seigneur évêque qui passait, il fallut m'asseoir sur un beau fauteuil et recevoir un compliment, de quoi j'étais tout honteux et fort attrapé. »

Pendant les deux épidémies de choléra qui, en 1832 et 1849, s'abattirent sur son diocèse, il put montrer aux fidèles quel amour il leur portait. Tous les malades, les plus pauvres surtout, recevaient sa visite ; au lazaret, dans leurs maisons, il allait les soigner, les consoler, les aider à bien mourir. Les prêtres imitèrent son exemple, plusieurs succombèrent victimes de leur dévouement. L'épidémie passée, le diocèse entier témoigna par la voix du Conseil général son admiration et sa reconnaissance. M. le duc de Doudeauville, chargé de transmettre au prélat les remerciements du département, s'exprimait ainsi dans une lettre officielle : « Le dévouement aussi touchant qu'exemplaire de notre digne évêque et de son vertueux clergé pour adoucir le fléau qui frappe la France et en particulier le département a été profondément senti, vivement apprécié. »

Plus que ces remerciements officiels, l'affection des peuples devait récompenser M<sup>gr</sup> de Prilly. Cet amour éclata surtout quand il fut question à la Chambre de supprimer, avec les autres évêchés rétablis en 1822, le siège de Châlons. En quelques jours, 7 000 signatures furent recueillies et vinrent protester contre ce projet.

Ce peuple, que M<sup>gr</sup> de Prilly aimait tant, n'était cependant pas toujours à la hauteur d'une pareille affection. « Ma marchandise est bien mêlée, » écrit le pasteur, et il tremble

en voyant le peu de cas que l'on fait de la religion et des devoirs qu'elle impose. La sanctification du dimanche est surtout le précepte qu'il recommande, ce précepte à la violation duquel il attribue tous les malheurs de l'heure présente. Il revient à l'observation de la loi dominicale dans ses lettres, ses mandements, ses prédications. Et, voulant montrer quelle importance il donne à l'accomplissement de ce devoir, il veut que sur son tombeau on grave pour épitaphe : *Sanctifiez le dimanche.*

Depuis longtemps (1841) le sépulcre qui devait le recevoir était prêt; devant cette fosse creusée dans la chapelle de la Sainte Vierge, à la cathédrale, il allait fréquemment méditer sur cette grave pensée, la mort. C'est peut-être dans un de ces salutaires entretiens avec Dieu que l'idée lui vint à l'esprit de faire répéter au marbre ce que si souvent lui-même avait enseigné à ses peuples. Écoutons-le, dans son admirable *Circulaire sur la sanctification du dimanche*, faire part à son diocèse de cette suprême décision :

« Pour être encore entendu du fond de ce monument, pour n'être point, même après ma mort, réduit au silence, j'ai fait graver sur le marbre destiné à recouvrir ma froide dépouille des caractères qui parleront pour moi, qui rediront jusqu'à la fin des siècles, si rien ne trouble ma cendre, ces paroles que j'aurai répétées si souvent : « Sanctifiez le jour du Seigneur.... » En les voyant, on en sera frappé et on se dira : *C'est notre évêque qui a dit cela* (1). »

Et le pieux visiteur qui va prier dans la cathédrale de Châlons peut lire maintenant sur la pierre tombale ce solennel enseignement de la mort :

*Sanctifiez le dimanche!*

#### IX. L'ÉCRIVAIN — LES « POST-MISSAM » — ÉVÊQUE ET ROMANTIQUES — ANCIENS ET MODERNES

M<sup>sr</sup> de Prilly écrivain! Voilà sans doute qui surprendra. Et néanmoins nous avons

bien dit et nous espérons démontrer que si l'évêque de Châlons ne fut pas ce qu'on est convenu d'appeler un littérateur, un faiseur de livres, il fut du moins dans toute la force du terme un bon et franc écrivain, parlant la meilleure langue et maniant la plus habile plume.

Ce n'est point, d'ailleurs, de nous-même que nous avançons un tel jugement. Louis Veillot, maître en la matière, écrivit un jour ceci de l'évêque de Châlons :

« Je vous recommande cette lettre (lettre de M<sup>sr</sup> de Prilly à ses curés, à propos du rétablissement dans le diocèse de la liturgie romaine), je vous recommande cette lettre comme un chef-d'œuvre de bonhomie épiscopale et de bon français. Ce vieil évêque est, à mon sens, le meilleur écrivain de tout le corps.... (1) » Louis Veillot ne se trompait pas et nous pourrions citer telle page des *Post-Missam* que le grand journaliste n'eût point dédaigné de signer lui-même.

Mais que sont ces *Post-Missam* dont nous avons fait jusqu'ici de si fréquentes citations? Ce sont de petits billets, des *cartes de visite*, comme l'évêque les appelait, qu'il écrivait à ses curés, ordinairement après la célébration du Saint-Sacrifice, d'où leur nom latin de *Post-Missam* (lettre écrite après la messe). Selon l'inspiration du moment et sur le premier morceau de papier blanc qui lui tombait sous la main, le prélat traçait ces quelques lignes; une de ces lettres improvisées fut écrite sur le billet de mariage du poète Victor de Laprade.

Les *Post-Missam* ou *Petits billets* commencèrent en 1848. Voici comment, dans l'un d'eux, M<sup>sr</sup> de Prilly expose le but qu'il se proposait en les semant de ci, de là, dans tous les presbytères du diocèse :

« Il est de tristes circonstances dans les palais épiscopaux, comme dans les presbytères, des jours nébuleux, remplis d'inquiétudes et d'ennuis, à la vue des maux dont nous sommes menacés; comment pourrions-nous les supporter sans la prière?

(1) Voir *l'Univers* du 5 novembre 1843.

(1) *Correspondance de L. Veillot*, t. IV, p. 122.

» Je me figure à cet égard la situation de nos chers collaborateurs, et je juge de leurs sollicitudes par les miennes. C'est ce qui fait que je leur écris pour les encourager et les consoler, pour les inviter à supporter patiemment ce temps d'affliction qui nous a surpris et qui ne ressemble à rien de ce que nous avons vu jusqu'ici (1). »

Commencés avec les troubles de la Révolution de 1848, les petits billets se poursuivirent jusqu'à la mort du bon évêque, tantôt plus nombreux, tantôt moins, par suite des circonstances et des besoins du temps. Chaque curé reçut le sien; la série allait par lettre alphabétique : aucun, de la sorte, n'était oublié.

On a pu juger de ces pages exquises par les fréquents passages que nous en avons donnés. Tantôt, c'est une fine malice qui en fait le sujet, et, sur ce thème plaisant, l'évêque accroche, comme en passant, une sage leçon, un utile conseil, une forte et chrétienne pensée. Les anecdotes y tiennent bonne et sainte place; la piété, la foi, le courage devant l'épreuve en sont la matière ordinaire. Ce qu'il faut admirer surtout, c'est cette inépuisable fécondité qui, presque sans jamais se répéter, sait dire à tous, chaque matin, le mot reconfortant qui part du cœur.

Et quelle belle langue que cette langue de gentilhomme, franche, sans détours, pleine de bonhomie, naïve, toujours polie, fine, pittoresque. L'évêque de Châlons est le vieil écrivain classique qui fait du style, parce qu'il ne cherche point à en faire; qui est naturel, parce qu'il ne court pas après le naturel; qui a de la finesse à plein bord, parce qu'il est bien décidé à ne point nous en faire montre. Aussi ce fut une belle et bonne idée de réunir ces petits billets qui disparaissaient peu à peu et de les réunir en volume. Tout y trouve son compte : la foi, l'imagination, le cœur et la saine littérature. « C'est, nous dit le biographe de l'évêque de Châlons, presque un genre qu'il a créé (2).

Mgr de Prilly était un classique, avon-nous dit. Il n'est donc pas surprenant que, devant le débordement du romantisme contemporain, le vieil et habile tenant du classicisme ait trouvé de nobles cris de protestation.

« Qu'aurait dit La Bruyère, écrit-il, s'il avait lu ce qu'on écrit aujourd'hui, tant de livres qui se font, qui n'offrent presque plus que des marges et si peu de bon sens? Qu'aurait-il pensé de tant d'ouvrages sur les mœurs, sur la religion, sur la politique, qui nous pleuvent de tous côtés, et dont les gens sages et bien avisés ne lisent plus même les annonces. »

Et il ajoute, visant en plein le romantisme : « Quel mérite, je vous prie, à farder, à faire grimacer la nature, à l'affubler de tous ces oripeaux, je veux dire à charger le style de ces pensées guindées, de cet étalage de mots, tous visant à l'effet et aspirant au sublime, qui font croire que les gens ne veulent plus être entendus et qu'ils ne parlent plus qu'en énigmes. »

Nous terminerons cette courte étude littéraire en rapportant le jugement de M<sup>sr</sup> de Prilly sur cette question des auteurs anciens et modernes dans l'éducation, question qui, après avoir passionné nos pères, donne encore lieu chez leurs fils à de si vives controverses. M<sup>sr</sup> de Prilly sût, dans ces débats, trouver le juste milieu qui, sans proscrire les auteurs anciens, en admire légitimement les beautés et fait, à côté d'eux, large place aux écrivains religieux.

« Si on les connaissait mieux (les écrivains religieux), dit-il, cela abrègerait la dispute qui s'est élevée à leur sujet; on serait, je le crois, bientôt d'accord. Au reste, il nous faut des uns et des autres, des chrétiens, parce qu'ils valent leur pesant d'or; des profanes, parce qu'ils ont bien aussi leur mérite et que nous serions bien pauvres, à certains égards, si nous étions privés des ressources que nous offrent leurs ouvrages (1). »

(1) Petit billet du 7 avril 1848.

(2) Abbé PUISEUX.

(1) Petit billet du 12 août 1852.



X. M<sup>sr</sup> BARA COADJUTEUR — DERNIÈRES ANNÉES — MORT — DOULEUR PUBLIQUE

Au milieu des dernières luttes pour l'enseignement (1850), après la proclamation dans le diocèse du dogme de l'Immaculée Conception (1854), la vieillesse était venue pour M<sup>sr</sup> de Prilly. L'évêque de Châlons atteignait sa quatre-vingtième année.

Les forces l'abandonnèrent peu à peu, et quand, en 1854, une troisième épidémie de choléra vint fondre sur son diocèse, l'évêque ne put, comme il l'eût tant désiré, aller secourir de ses soins et consoler de sa présence ses diocésains si éprouvés.

La charge épiscopale était devenue un poids trop lourd pour ses épaules affaiblies. Le 26 juin 1856, le grand vicaire de Reims, l'abbé Bara, était sacré évêque de Médéa *in partibus*, et venait, en qualité de coadjuteur, suppléer aux forces défaillantes du vénérable évêque.

La vie publique de M<sup>sr</sup> de Prilly était achevée. Une dernière fois, le lundi de la Pentecôte, il parut dans sa cathédrale, porté sur un fauteuil par quatre séminaristes.

Depuis cette époque, l'évêque ne sortit presque plus de son palais épiscopal, les infirmités le retenaient dans sa chambre; c'était la mort qui, de loin, s'annonçait déjà.

Ses dernières années furent cruellement éprouvées. La Sœur Victoire de Prilly, l'hospitalière, s'éteignit à l'Hôtel-Dieu d'Avignon le 19 avril 1857. L'évêque de Châlons, malade lui-même à cette date, fut profondément ébranlé par la perte de cette sœur qu'il avait toujours vivement aimée.

Cette mort lui fit penser à la sienne qui, selon toute apparence, était bien proche. Les forces s'en allaient de plus en plus. En 1857, le vieil évêque eut pourtant encore assez d'énergie pour se rendre au camp de Châlons offrir ses hommages à Napoléon III, qui remit de ses propres mains à l'ex-officier du premier Empire, aux bravos de toute l'armée, la médaille de Sainte-Hélène (20 juillet).

Peu après ce voyage, les jambes se refusèrent à tout service; le malade dut constamment rester assis. La vue s'en alla: « Ma

lampe s'éteint, écrivait-il, priez pour moi. » La mort arrivait à grands pas.

Au mois de décembre 1859, le peu de vie qui restait dans ce corps épuisé parut disparaître tout à coup. L'évêque comprit.

« Docteur, dit-il au médecin qui le soignait, je fais un devoir à votre loyauté de me prévenir quand il sera temps. J'ai tâché de vivre en évêque, c'est en évêque que je dois mourir. »

M<sup>sr</sup> de Prilly comptait cependant vivre encore jusqu'au 18 janvier, anniversaire de son sacre. Dieu ne le permit pas.

Le 31 décembre, le malade entra en agonie; enfin, après une journée entière de lutte, le lendemain, 1<sup>er</sup> janvier 1860, qui était un dimanche, le soir, à 10 heures, M<sup>sr</sup> de Prilly expirait doucement sur le pauvre grabat qui lui tenait lieu de lit. Il avait quatre-vingt-cinq ans.

La ville eut à peine connaissance de cette funèbre nouvelle que la salle mortuaire fut envahie par la foule qui se pressait pour contempler une dernière fois son pasteur bien-aimé.

La douleur publique se mêlait à une pieuse vénération; on honorait autant le saint qu'on regrettait le père, et l'on vit des ouvriers présenter à ses restes vénérés leurs instruments de travail, des mères leurs jeunes enfants, des soldats leurs armes et leurs décorations.

Les funérailles se firent le samedi suivant, 7 janvier, sous la présidence de S. Ém. le cardinal Gousset, archevêque de Reims.

Telle fut la vie trop peu connue de ce saint et admirable évêque, de ce prélat qui a laissé de si profondes traces dans son diocèse et dans le cœur de ses diocésains, qu'un des successeurs au siège épiscopal a pu souhaiter, en toute justice, « qu'il soit et reste de siècle en siècle *l'évêque de Châlons* » (1).

RENÉ DORMOY.

Troyes.

(1) Lettre de S. Em. le cardinal Sourrieu à l'abbé Puiseux. M<sup>sr</sup> Sourrieu était alors évêque de Châlons. Il a été promu au siège archiepiscopal de Rouen en 1894, et nommé cardinal au mois d'avril 1897.